

CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS**CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE**

COLLEGES	BENEFICIAIRES	DATE D'EFFET	CONSISTANCE DU LOGEMENT	REDEVANCE MENSUELLE	ABATTEMENT DE 15 %	REDEVANCE PROPOSEE
RHINAU	Mme Caroline MAHLER Auxiliaire de Vie Scolaire Collective	du 01/10/2013 au 31/08/2014	F3 75 m ²	354,12 €	53,12 €	301,00 €
ROSHEIM "Herrade de Landsberg"	Mme Murielle DOROTTE Adjoint administratif au collège	16/12/2013	F4 91 m ²	416,47 €	62,47 €	354,00 €